

# LES EFFETS DE COMMERCE

Le **chèque** est un instrument de paiement au comptant (ou à vue) alors que l'**effet de commerce** est un instrument de paiement à crédit (ou à terme).

L'effet de commerce ou **papier commercial** constitue la preuve d'une créance et peut donc circuler entre plusieurs entreprises : c'est un véritable moyen de mobilisation de créance.

On distingue deux principaux types d'effets de commerce : le **billet à ordre** et la **lettre de change**.

## SECTION I – CREATION, CIRCULATION ET ENCAISSEMENT DES EFFETS DE COMMERCE

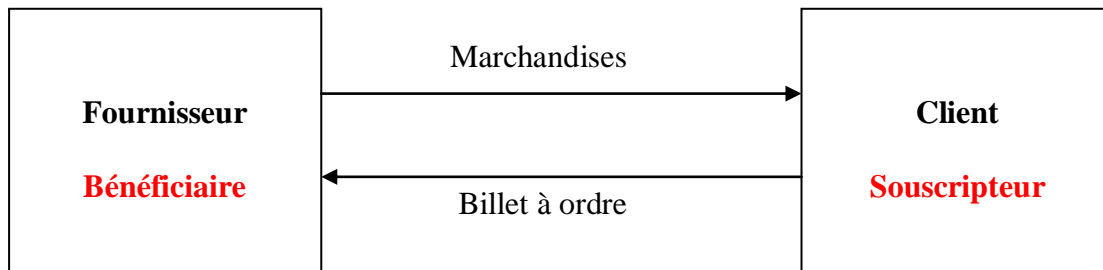
### I – CREATION DES EFFETS DE COMMERCE

#### A – LE BILLET A ORDRE

##### 1 – Définition du billet à ordre ( BO )

Le billet à ordre est un **document écrit** par lequel un débiteur (**souscripteur**) s'engage à payer une certaine somme (**valeur nominale**) à une certaine date (**échéance**) à l'ordre d'un créancier (**bénéficiaire**).

C'est donc le débiteur qui prend l'initiative et crée le billet à ordre qui sera conservé par le bénéficiaire.



##### 2 – Le billet à ordre est crée au moment de l'achat / vente

L'écriture au journal est la suivante :

Chez le fournisseur **A** (bénéficiaire)

Chez le client **B** (souscripteur)

3425		<b>Clients-effets à recevoir</b> Ventes de m/ses au Maroc	X		X											
	7111	Facture <b>Doit</b> n° ..... à <b>B</b> <b>BO</b> n° ..... souscrit par <b>B</b>														
					6111	Achats de marchandises <b>Fournisseurs-effets à payer</b>	X									
						Facture <b>Doit</b> n° ..... de <b>A</b> <b>BO</b> n° .....souscrit à l'ordre de <b>A</b>										X

**Exemple :** Le 12/02, BEHJA achète chez SALMI des marchandises HT pour 10.000 DH, TVA 20 %, et souscrit un billet à ordre n° 419 à l'ordre de SALMI, payable le 31/05, facture n° 880 datée du même jour.

**T.A.F. :** Enregistrer cette opération au journal chez le fournisseur et chez le client.

SALMI	12/02/2012		
<b>DOIT</b>			
N° 880	BEHJA		
Brut (m/ses)	10.000		
TVA 20 %	2.000		
Net à payer	12.000		
Billet à ordre n° 419 au 31/05			
<i>reçue le même jour</i>			

..Rabat...le...12./02./2012...

AU ...31/05/2012....

B.P. DH ....12.000,00.....

....Nous...payerons.. contre ce billet à ordre  
à l'ordre de .....SALMI Miloud.....  
la somme de .....douze mille dirhams.....

**SOUSCRIPTEUR**

BEHJA Aziz ,12 rue Arrahma, Rabat.

---

**DOMICILIATION**

WAFABANK, av. Mohamed V, Rabat.  
Compte n° 001610241

TIMBRE DE 5,00 DH

N° ...419....

Chez le fournisseur SALMI (bénéficiaire)

Chez le client BEHJA (souscripteur)

		12/02				12/02			
3425	7111	Clients-effets à recevoir Ventes de m/ses au Maroc	12.000	12.000		4415	Achats de marchandises Fournisseurs-effets à payer	12.000	12.000
		Facture <b>Doit</b> n° 880 à Behja <b>BO</b> n° 419 souscrit par Behja					Facture <b>Doit</b> n° 880 de Salmi <b>BO</b> n° 419 souscrit à l'ordre de Salmi		

Remarque relative au timbre fiscal :

Barème droit de timbre	Condition
Droit de timbre fixe de 5 dirhams	L'effet de commerce est <u>domicilié</u> dans un établissement de crédit ou un bureau de chèques postaux.
1 centime pour 10 dirhams ou fraction de 10 dirhams	L'effet de commerce n'est pas <u>domicilié</u> dans un établissement de crédit ou un bureau de chèques postaux.

### 3 – Le billet à ordre est créé postérieurement à l’achat / vente

Les écritures au journal sont les suivantes :

Chez le fournisseur **A** (bénéficiaire)

**1 – Au moment de la facturation  
(à crédit)**

3421		Clients	X	
	7111	Ventes de m/ses au Maroc		X
		facture <b>Doit</b> n° ..... à <b>B</b>		

**2 – Au moment de la réception du BO**

<b>3425</b>		<b>Clients-effets à recevoir</b>	<b>X</b>	
	3421	Clients		X
		<b>B O</b> n° ..... souscrit par <b>B</b>		

Chez le client **B** (souscripteur)

**1 – Au moment de la réception de la facture  
(à crédit)**

6111		Achats de marchandises	X	
	4411	Fournisseurs		X
		facture <b>Doit</b> n° ..... de <b>A</b>		

**2 – Au moment de la souscription du BO**

		Fournisseurs	X	
	<b>4415</b>	<b>Fournisseurs-effets à payer</b>		<b>X</b>
		<b>B O</b> n° ..... souscrit à l’ordre de <b>A</b>		

**Exemple** : - Le 07/02, le commerçant RIDA achète à crédit des marchandises chez le commerçant BACHIRI : brut HT 5.000 DH ; TVA 20 % ; remise 10 % ; facture n° 72 du 05/02.  
 - Le 15/02, RIDA souscrit un BO n° 125, payable le 30/04, à l'ordre de BACHIRI qui le reçoit le même jour.

**T.A.F.** : Enregistrer ces opérations au journal chez le fournisseur et chez le client.

BACHIRI	05/02/2012						
<b>DOIT</b>							
N° 72	RIDA	..Rabat..., le...15./02./2012...					
Brut (m/ses)	5.000	<b>B.P. DH .....5.400,00.....</b>					
Remise 10 %	500	<b>AU .....30/04/2012.....</b>					
Net commercial	4.500	<p>....Nous...payerons.. contre ce billet à ordre  à l'ordre de .....BACHIRI Karim.....  la somme de .....cinq mille quatre cents dirhams.....</p>					
TVA 20 %	900						
Net à payer	5.400						
à crédit		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> <b>SOUSCRIPTEUR</b>  RIDA Driss ,39 rue Taza , Rabat. </td> <td style="width: 50%; text-align: center;">   <b>TIMBRE DE 5,00 DH</b> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> <b>DOMICILIATION</b>  Banque Populaire, av. Hassan II,  Rabat. Compte n° JK 604510 </td> </tr> </table>		<b>SOUSCRIPTEUR</b> RIDA Driss ,39 rue Taza , Rabat.	 <b>TIMBRE DE 5,00 DH</b>	<b>DOMICILIATION</b> Banque Populaire, av. Hassan II, Rabat. Compte n° JK 604510	
<b>SOUSCRIPTEUR</b> RIDA Driss ,39 rue Taza , Rabat.	 <b>TIMBRE DE 5,00 DH</b>						
<b>DOMICILIATION</b> Banque Populaire, av. Hassan II, Rabat. Compte n° JK 604510							
reçue le 07/02		N° ...125....					

Chez le fournisseur BACHIRI (bénéficiaire)

Chez le client RIDA (souscripteur)

05/02				07/02			
3421		Clients	5.400			Achats de marchandises	4.500
	7111	Ventes de m/ses au Maroc	4.500	6111		Etat, TVA récupérable/charges	900
	4455	Etat, TVA facturée	900	34552	4411	Fournisseurs	5.400
		Facture <b>Doit</b> n° 72 à Rida				Facture <b>Doit</b> n° 72 de Bachir	
		15/02				15/02	
<b>3425</b>		<b>Clients-effets à recevoir</b>	<b>5.400</b>		4411	Fournisseurs	5.400
	3421	Clients	5.400	<b>4415</b>		<b>Fournisseurs-effets à payer</b>	<b>5.400</b>
		<b>BO n° 125</b> souscrit par Rida				<b>BO n° 125</b> souscrit à l'ordre de Bachir	

## B – LA LETTRE DE CHANGE (ou TRAITE)

### 1 – Définition de la lettre de change ( LC )

La lettre de change est un **document écrit** par lequel un créancier (**tireur**) donne à un débiteur (**tiré**) l'ordre de payer une certaine somme (**valeur nominale**) à une certaine date (**échéance**) au profit d'une troisième personne (**bénéficiaire**).

On constate que :

- la lettre de change met en relation 3 personnes ( le tireur, le tiré et le bénéficiaire), mais elle peut ne mettre en relation que 2 personnes lorsque le bénéficiaire est aussi le tireur lui-même ;
- c'est le créancier (fournisseur) qui prend l'initiative de créer la lettre de change et c'est le débiteur (client) qui accepte la lettre de change en la signant ;
- la lettre de change est conservée par le bénéficiaire.

### 2 – Lettre de change tirée à l'ordre du tireur lui-même

#### a - La lettre de change est créée au moment de l'achat / vente

**Exemple** : Le 15/02, le commerçant FARIDI achète à crédit 20.000 DH de marchandises HT chez la commerçante TAHIRI (TVA 20 %) et accepte une lettre de change n° 210, payable le 15/05, tirée par TAHIRI à l'ordre de lui même ; facture n° 198 datée du même jour.

**T.A.F.** : Enregistrer cette opération au journal chez le fournisseur et chez le client.

TAHIRI	15/02/2012	<b>DOIT</b>	FARIDI
N° 198			
Brut (m/ses)	20.000	<i>..Rabat...le...15./02./2012...</i> <b>B.P. DH ....24.000,00.....</b> <b>AU .....15/05/2012.....</b> <b>Veillez payer contre cette lettre de change</b> <b>à l'ordre de .....TAHIRI Nezha.....</b> <b>la somme de .....vingt quatre mille dirhams.....</b> Acceptation ou Aval <i>Faridi</i> N° ...210... <b>TIRE</b> FARIDI Larbi ,8 rue Enajda, Rabat. <b>DOMICILIATION</b> BMCI, av. Allal ben Abdellah, Rabat. Compte n° 03210249 <b>TIMBRE DE 5,00 DH</b>	
TVA 20 %	4.000		
Net à payer	24.000		
Lettre de change n° 210 au 15/05		<i>Reçue le même jour</i>	

Chez le fournisseur TAHIRI (tireur - bénéficiaire)

Chez le client FARIDI (tiré)

15/02				15/02			
<b>3425</b>	<b>Clients-effets à recevoir</b>	<b>24.000</b>		6111	Achats de marchandises	20.000	
7111	Ventes de m/ses au Maroc	20.000		34552	Etat, TVA récupérables/charges	4.000	
4455	Etat, TVA facturée	4.000		<b>4415</b>	<b>Fournisseurs-effets à payer</b>		<b>24.000</b>
	Facture <b>Doit</b> n° 198 à Faridi				Facture <b>Doit</b> n° 198 de Tahiri		
	<b>L C</b> n° 210 acceptée par Faridi				<b>L C</b> n° 210 acceptée à l'ordre de Tahiri		

**b – La lettre de change est créée postérieurement à l’achat / vente**

Dans ce cas, la lettre de change n’est enregistrée en comptabilité que lorsqu’elle est acceptée par le tiré (client).

- Exemple** : - Le 20/02, CHTOUKI achète à crédit 9.600 DH de marchandises TTC chez BAYROUK ; TVA 20 % ; facture n° 18 du même jour.  
 - Le 24/02, BAYROUK tire une LC n° 91 au 31/05 ; cette LC est envoyée le même jour à CHTOUKI.  
 - Le 26/02, CHTOUKI accepte la LC n° 91 et la retourne à BAYROUK qui la reçoit le 28/02.

**T.A.F.** : Enregistrer ces opérations au journal chez le fournisseur et chez le client.

BAYROUK	20/02/2012		
<b>DOIT</b>			
N° 18	CHTOUKI		
Brut (m/ses)	8.000		
TVA 20 %	1.600		
Net à payer	9.600		
à crédit			
<i>reçue le même jour</i>			

..Rabat...le...24./02./2012...

**B.P. DH ....9.600,00.....**

**AU .....31/05/2012.....**

**Veillez payer contre cette lettre de change**  
**à l’ordre de .....***BAYROUK Soufiane***.....**  
**la somme de .....***neuf mille six cents dirhams***.....**

Acceptation ou Aval

**TIRE**

*CHTOUKI Tahar, 30 rue Sala, Rabat.*

**TIMBRE DE 5,00 DH**

**DOMICILIATION**

*SGMB, av. Mehdi Benbarka, Rabat.*

*Compte n° 1709875 B*

N° ...91....

Chez le fournisseur BAYROUK (tireur - bénéficiaire)

Chez le client CHTOUKI (tiré)

		20/02						
3421		Clients	9.600		6111	Achats de marchandises	8.000	
	7111	Ventes de m/ses au Maroc		8.000	34552	Etat, TVA récupérable/charges	1.600	
	4455	Etat, TVA facturée		1.600	4411	Fournisseurs		9.600
		Facture <b>Doit</b> n° 18 à Chtouki				Facture <b>Doit</b> n° 18 de Bayrouk		
		28/02						
<b>3425</b>		<b>Clients-effets à recevoir</b>	<b>9.600</b>		4411	Fournisseurs	9.600	
	3421	Clients		9.600	<b>4415</b>	<b>Fournisseurs-effets à payer</b>		<b>9.600</b>
		LC n° 91 acceptée à notre ordre par Chtouki				LC n° 91 acceptée à l’ordre de Bayrouk		

## APPLICATION guidée BOUTAJ

**Vous êtes employé(e) comme comptable stagiaire aux Etablissements BOUTAJ.  
On vous demande d'enregistrer au journal les opérations suivantes :**

- **Le 02/06 : envoi d'une lettre de change n° 106 au client CHAOUI en règlement de notre facture n° 235, d'un montant de 3.450 DH.**
- **Le 04/06 : réception d'une lettre de change n° 1.080 de notre fournisseur CHOUKRI, en règlement de sa facture n° 2006 d'un montant de 2.880 DH.**
- **Le 05/06 : réception de la lettre de change n° 106 acceptée par notre client CHAOUI.**
- **Le 07/06 : Envoi d'un billet à ordre n° 18 à notre fournisseur DALLI en règlement de sa facture n° 213 d'un montant de 4.360 DH.**
- **Le 08/06 : retour, à notre fournisseur CHOUKRI, de la lettre de change n°1080 acceptée.**
- **Le 12/06 : réception d'un billet à ordre n° 36 de notre client DERFOUFI en règlement de notre facture n° 245 d'un montant de 6.270 DH.**
- **Le 15/06 : envoi à notre client GHARBI d'une lettre de change n° 107 d'un montant de 1.362 DH.**
- **Le 19/06 : réception de la lettre de change n° 107 acceptée par notre client GHARBI.**
- **Le 23/06 : envoi à notre fournisseur HIMMICH d'un billet à ordre n° 19 d'un montant de 2.890 DH.**

.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

### 3 – Lettre de change tirée à l'ordre d'un tiers

**Exemple :**

- Le 29/01, AU PETIT POUSSIN achète 18.000 DH TTC de marchandises (TVA 20 %) chez ALPHA 55 et verse 6.000 DH en espèces (PC n° 198 chez AU PETIT POUSSIN, PC n° 6074 chez ALPHA 55), le reste est payable dans 3 mois (facture n° 5.264).
- Le 05/02, AU PETIT POUSSIN vend au client RIZQUI 12.000 DH TTC de marchandises (TVA 20 %) payables dans 3 mois (facture n° 493).
- Le 06/02, RIZQUI accepte une lettre de change n° 65 au 30/04 tirée le même jour par AU PETIT POUSSIN à l'ordre de ALPHA 55.
- Le 07/02, AU PETIT POUSSIN reçoit la lettre de change n° 65 acceptée et l'envoie à ALPHA 55 qui la reçoit le 08/02.

**T.A.F. :** Enregistrer ces opérations au journal chez le tireur, le tiré et le bénéficiaire.

ALPHA 55		29/01/2012
<b>DOIT</b>		
N° 5264	AU PETIT POUSSIN	
Brut (m/ses)	15.000	
TVA 20 %	3.000	
Net à payer	18.000	
6.000 DH en espèces, le reste à crédit		
<i>reçue le même jour</i>		

AU PETIT POUSSIN		05/02/2012
<b>DOIT</b>		
N° 493	RIZQUI	
Brut (m/ses)	10.000	
TVA 20 %	2.000	
Net à payer	12.000	
à crédit		
<i>reçue le même jour</i>		

..Rabat..,le...06./02./2012...

**B.P. DH** ....12.000,00.....

**AU** .....30/04/2012.....

**Veillez payer contre cette lettre de change**  
à l'ordre de .....ALPHA 55 .....  
la somme de .....douze mille dirhams.....

Acceptation  
ou Aval

*Rizqui*

N° ...65....

**TIRE**

*RIZQUI Brahim, 853 rue Mekka , Rabat.*

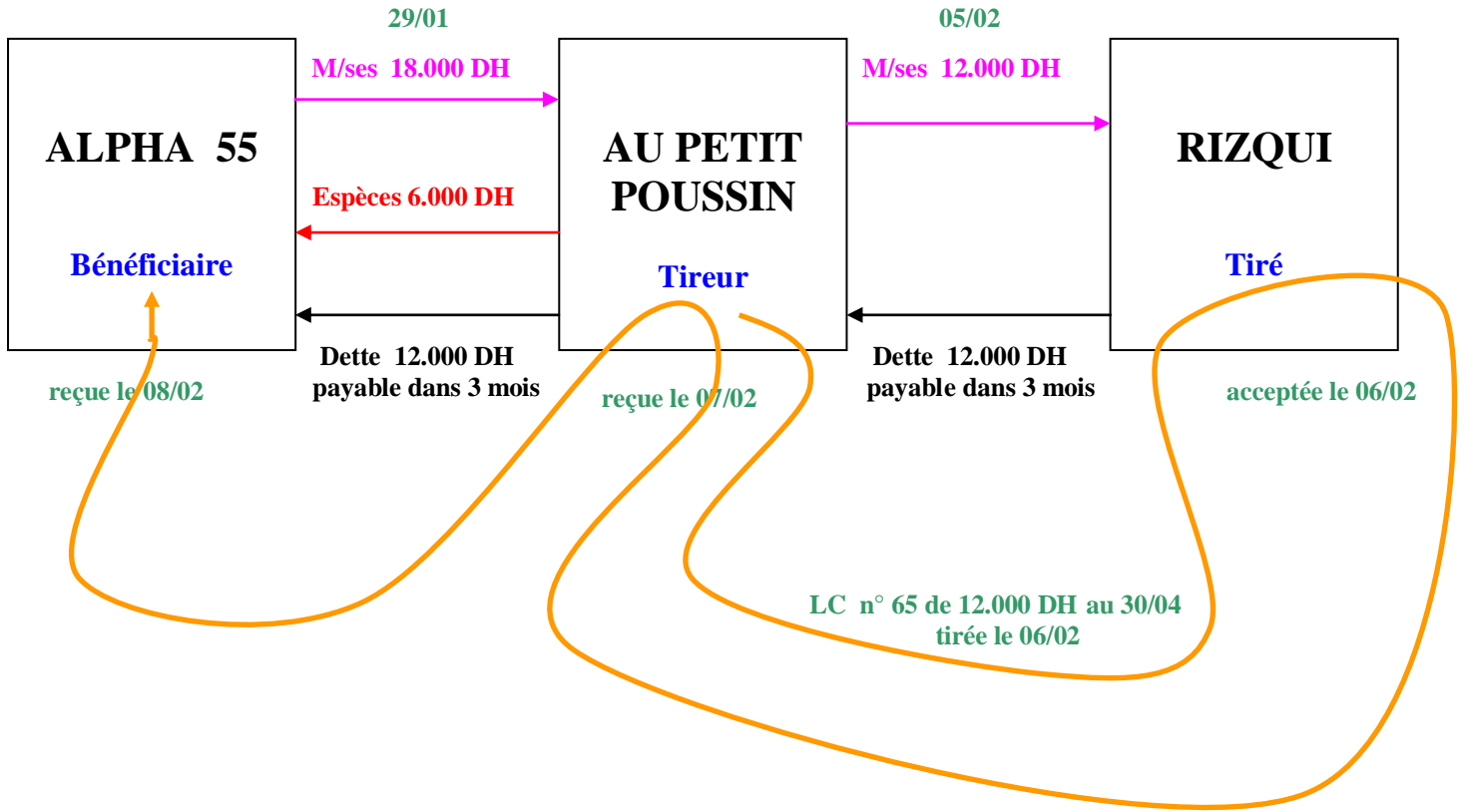
**DOMICILIATION**

*BMAO, av. Ibn Toumert, Rabat.*  
*Compte n° 16111884*

Au Petit Poussin

**TIMBRE DE 5,00 DH**





**Chez AU PETIT POUSSIN ( tireur )**

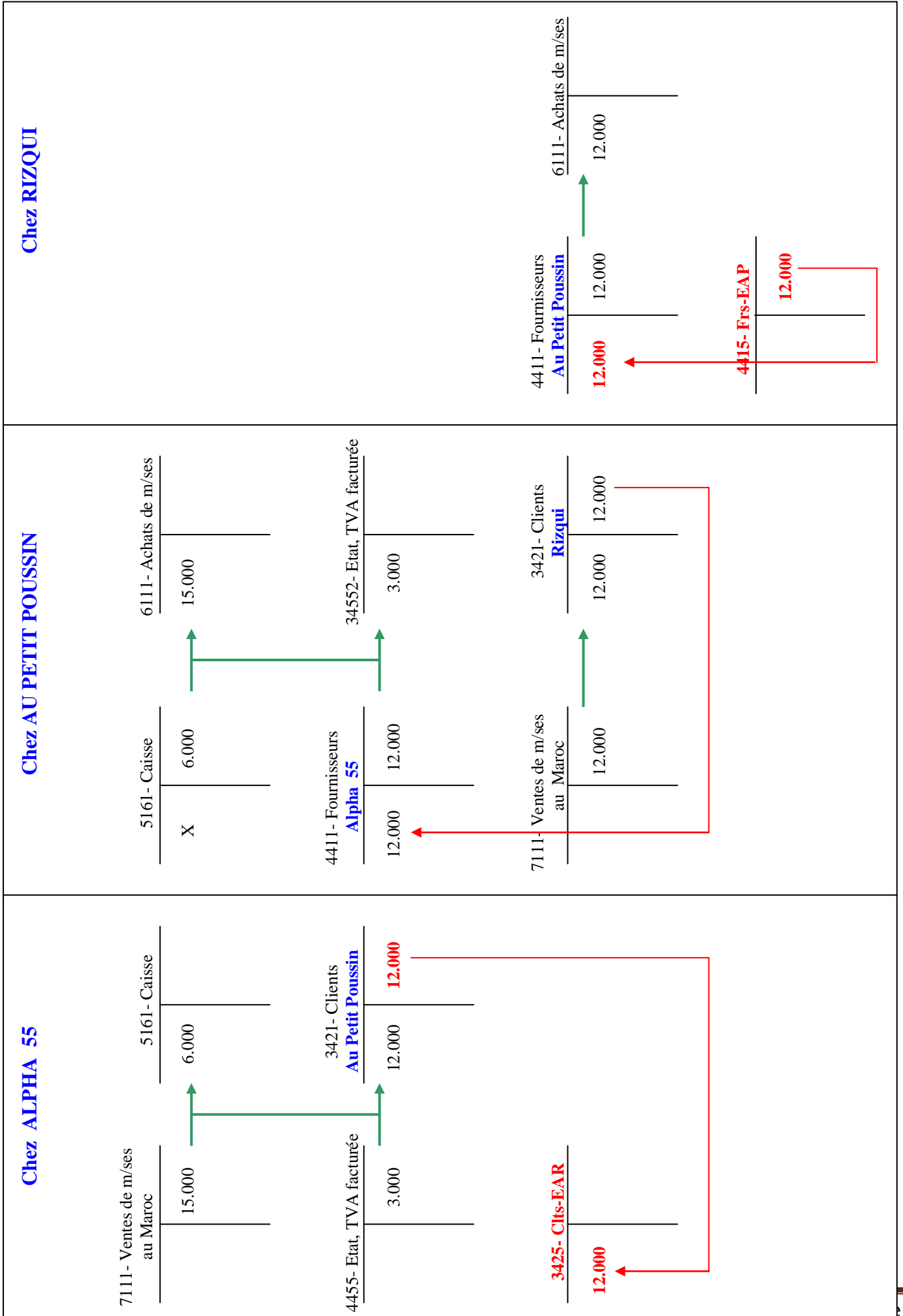
6111		29/01	Achats de marchandises	15.000	
34552			Etat, TVA récupérable / charges	3.000	
	5161		Caisse		6.000
	<b>4111</b>		<b>Fournisseurs</b>		<b>12.000</b>
			Facture n° 5264 de ALPHA 55 ; PC n° 198		
		05/02		<b>12.000</b>	
<b>3421</b>	<b>Clients</b>				
	7111		Ventes de m/ses au Maroc		10.000
	4455		Etat, TVA facturée		2.000
			Facture n° 493 à RIZQUI		
		07/02		<b>12.000</b>	
<b>4111</b>	<b>Fournisseurs</b>				
	<b>3421</b>		<b>Clients</b>		<b>12.000</b>
			LC n° 65 tirée par nous sur RIZQUI à l'ordre de ALPHA 55 au 30/04		

**Chez RIZQUI ( tiré )**

6111 34552	4411	05/02	Achats de marchandises Etat, TVA récupérable / charges	10.000 2.000	12.000
			Fournisseurs		
			Facture n° 493 de AU PETIT POUSSIN		
4411	<b>4415</b>	06/02	Fournisseurs	12.000	<b>12.000</b>
			<b>Fournisseurs-Effets à payer</b>		
			LC n° 65 tirée sur nous par AU PETIT POUSSIN à l'ordre de ALPHA 55 au 30/04		

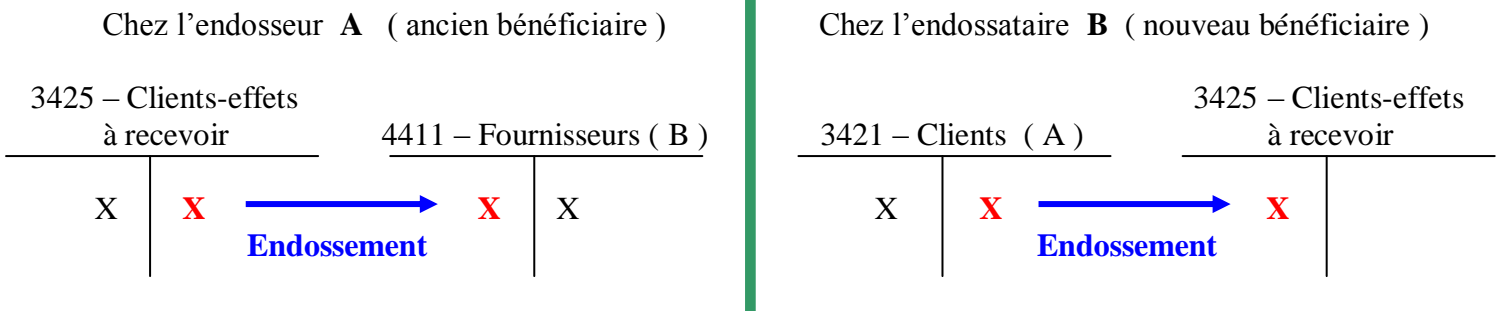
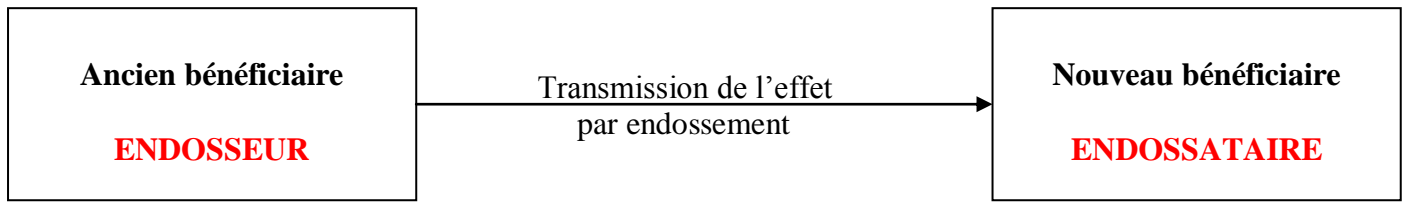
**Chez ALPHA 55 ( bénéficiaire )**

5161 3421	7111	29/01	Caisse Clients	6.000 12.000	18.000
			Ventes de m/ses au Maroc		
			Facture n° 5264 à AU PETIT POUSSIN		
<b>3425</b>	3421	08/02	<b>Clients-Effets à recevoir</b>	<b>12.000</b>	12.000
			Clients		
			LC n° 65 tirée par AU PETIT POUSSIN sur RIZQUI à notre ordre au 30/04		



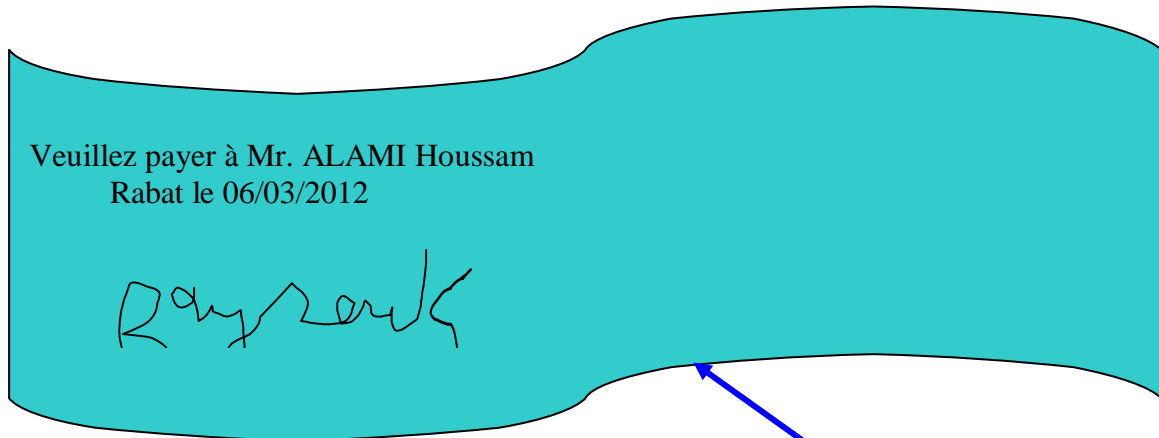
## II – CIRCULATION DES EFFETS DE COMMERCE

### A – ENDOSSEMENT A L'ORDRE D'UN TIERS



**Exemple :** Le 06/03, BAYROUK endosse la LC n° 91 à l'ordre de son fournisseur ALAMI.

**T.A.F. :** Enregistrer cette opération au journal chez le fournisseur et chez le client.



**Verso de la LC n°91**

Chez l'endosseur BAYROUK (ancien bénéficiaire)

4411		06/03		
<b>3425</b>	Fournisseurs		9.600	
	<b>Clients-effets à recevoir</b>		<b>9.600</b>	
	LC n° 91 endossée à l'ordre de ALAMI			

Chez l'endossataire ALAMI (nouveau bénéficiaire)

		06/03		
<b>3425</b>	3421	<b>Clients-effets à recevoir</b>	<b>9.600</b>	
		Clients		9.600
		LC n° 91 endossée à notre ordre par Bayrouk		

## B – REMISE A L'ESCOMPTE A UNE BANQUE

La lettre de change et le billet à ordre sont des moyens de financement de l'entreprise : le bénéficiaire d'un effet peut, en cas de besoin de liquidités, demander à sa banque d'acheter l'effet.

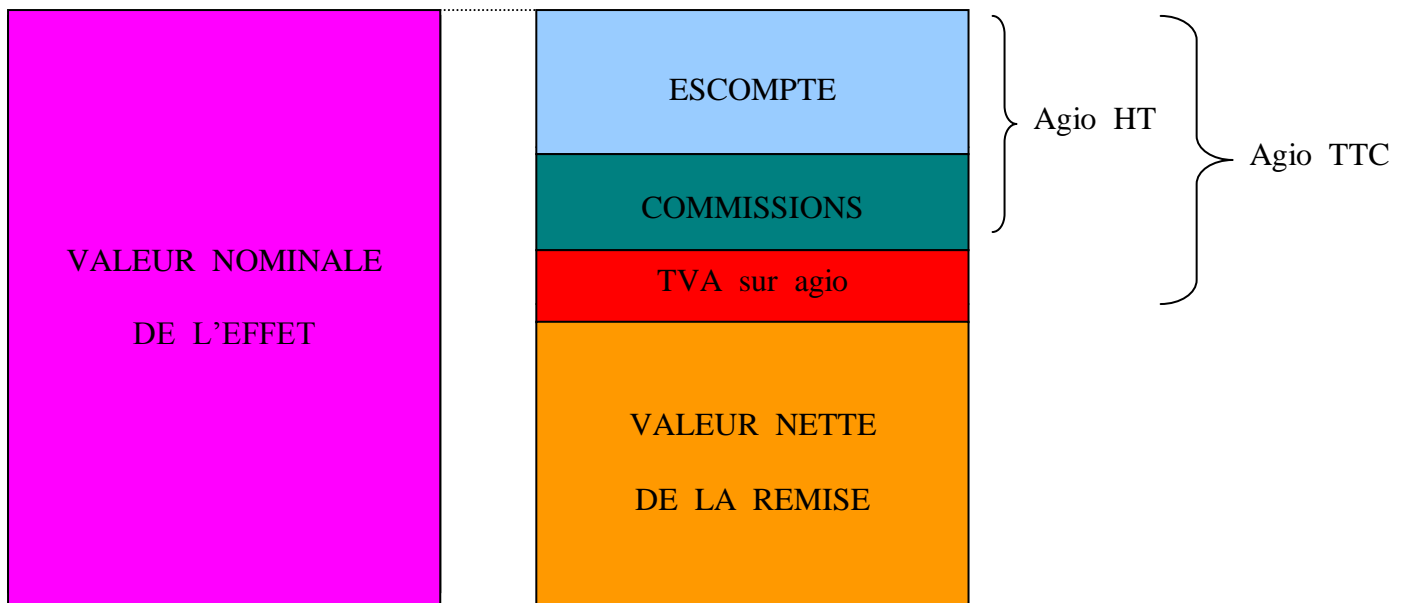
La banque lui verse alors le montant de la valeur nominale diminuée d'un intérêt ( escompte ) et de commissions diverses. On dit que la banque escompte l'effet et que le bénéficiaire négocie l'effet.

La procédure de l'escompte est la suivante :

- le bénéficiaire remet l'effet à sa banque en remplissant un bordereau de remise ;
- quelques jours plus tard, la banque avise le bénéficiaire par un bordereau d'escompte qu'elle lui a versé, dans son compte, la valeur nette de l'effet :

$$\text{Valeur Nette} = \text{Valeur Nominale} - \text{Escompte} - \text{Commissions}$$

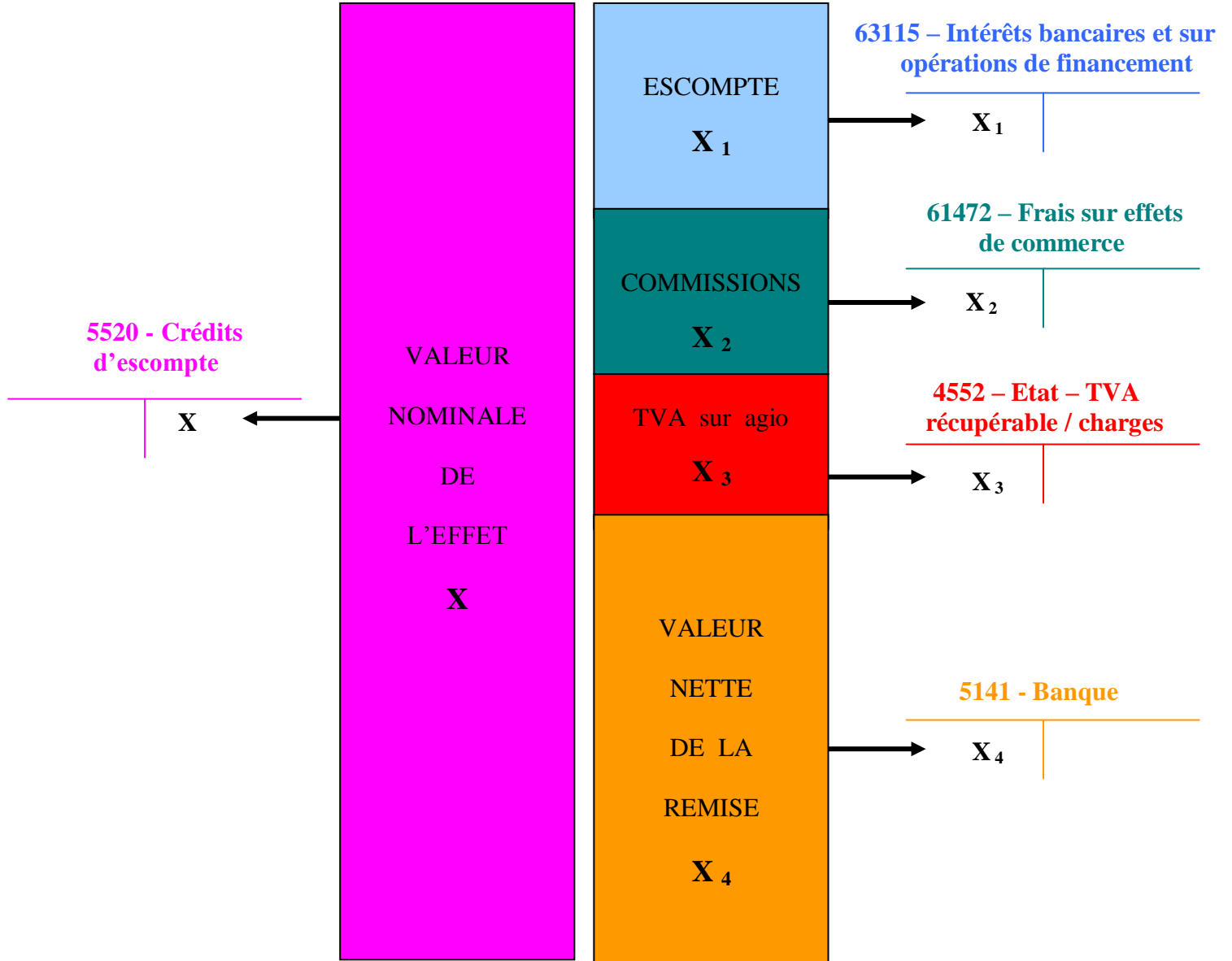
### 1 – Calcul de la valeur nette de la remise à l'escompte



## 2 – Enregistrement comptable de la remise à l'escompte

Les écritures au journal se font comme suit :

- Le jour de la remise de l'effet à la banque pour escompte : **AUCUNE ECRITURE COMPTABLE** .
- Le jour de la réception du bordereau d'escompte : **CONSTATATION DU CREDIT D'ESCOMPTE** .



- Le jour de l'échéance de l'effet : **ANNULLATION DU CREDIT D'ESCOMPTE** .



**Exemple** : - Le 31/03, ALAMI remet à l'escompte la LC n°91 à la BMCI (bordereau de remise n° 124).  
 - Le 10/04, ALAMI reçoit de la BMCI un bordereau d'escompte n° 456 daté du 03/04 indiquant les informations suivantes :

- Escompte 190,40
- Commissions 30,00
- TVA sur agio 10 % .

**T.A.F.** : Enregistrer cette opération au journal de ALAMI.

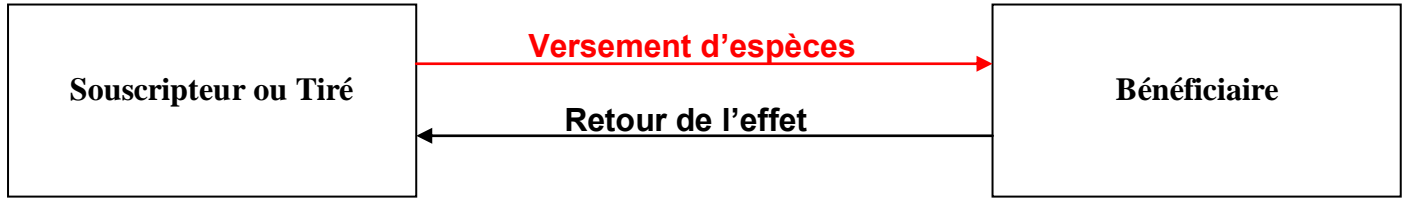
<b>BMCI</b>	Le 31/03/2012
BORDEREAU DE REMISE à l'escompte ou à l'encaissement *	
N° 124	Client <b>ALAMI</b>
Nature de l'effet : <i>Lettre de change</i> Numéro de l'effet : <b>91</b> Valeur nominale : <b>9.600,00 DH</b> Tiré ou souscripteur : <b>CHTOUKI</b> Date d'échéance : <b>31/05/2012</b> Domiciliation : <b>SGMB</b>	
* Rayer la mention inutile	

<b>BMCI</b>	Le 03/04
BORDEREAU D'ESCOMPTE	
N° 456	Client <b>ALAMI</b>
Valeur nominale de la lettre de change n° 91 - Escompte - Commissions - TVA sur agio 10 %	9.600,00 - 190,40 - 30,00 - 22,04
Valeur nette à votre crédit	9.357,56
<i>Reçu le 10/04</i>	

		10/04			
63115			Intérêts bancaires et sur opérations de financement	190,40	
61472			Frais sur effets de commerce	30,00	
34552			Etat, TVA récupérable sur charges	22,04	
5141			Banque	9.357,56	
	5520		Crédits d'escompte		9.600,00
			Bordereau d'escompte BMCI n° 456 ; LC n° 91		
		31/05			
5520			Crédits d'escompte	9.600,00	
	3425		Clients, effets à recevoir		9.600,00
			LC n° 91 échue		

### III – ENCAISSEMENT DES EFFETS DE COMMERCE

#### A – ENCAISSEMENT DIRECT AUPRES DU SOUSCRIPTEUR OU DU TIRE (EN ESPECES)



Chez le souscripteur ou tiré

5161 – Caisse		4415 – Fournisseurs-effets à payer	
Avoir	<b>X</b>	<b>X</b>	X

→

Chez le bénéficiaire

3425 – Clients-effets à recevoir		5161 – Caisse	
X	<b>X</b>	<b>X</b>	

→

**Exemple :** Le 30/04, BACHIRI encaisse en espèces auprès de RIDA le BO n° 125 de valeur nominale 5.400 DH.

**T.A.F. :** Enregistrer cette opération au journal chez le souscripteur et chez le bénéficiaire.

Chez le souscripteur RIDA

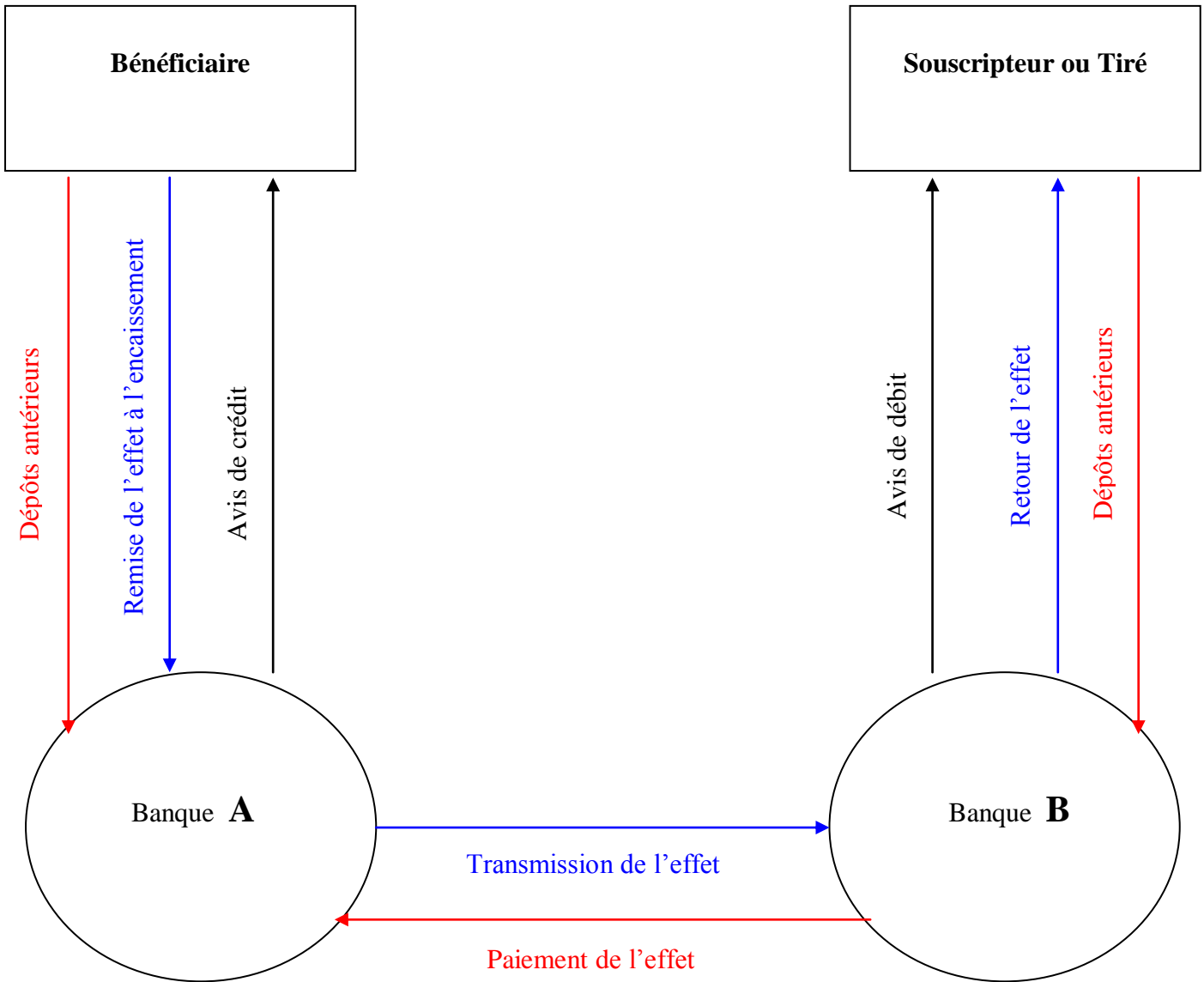
4415	3425	30/04	5.400	5.400
		<b>Fournisseurs-effets à payer</b> Caisse BO n° 125 échu ; PC n° ...		

Chez le bénéficiaire BACHIR

5161	3425	30/04	5.400	5.400
		Caisse <b>Clients-effets à recevoir</b> BO n° 125 échu ; PC n° ...		



## B – ENCAISSEMENT INDIRECT AUPRES D'UNE BANQUE OU D'UN CCP



Chez le Bénéficiaire

**1) – Remise à l'encaissement (avant l'échéance)**

3425 – Clients-effets à recevoir			51132 – Effets à l'encaissement	
X	X	→	X	

**2) – Réception de l'avis de crédit**

51132 – Effets à l'encaissement			61472 – Frais sur effets de commerce	
X	X	→	X <sub>1</sub>	

34552 – Etat, TVA récupérable/charges				
	X <sub>2</sub>	←		

5141 - Banque				
	X <sub>3</sub>	←		

Chez le Souscripteur ou Tiré

**Réception de l'avis de débit**

5141 - Banque			4415 – Fournisseurs- effets à payer	
	X	→	X	X

- Exemple** : - Le 25/04, BACHIRI remet à son CCP le BO n° 125 pour encaissement ; bordereau de remise n° 708.
- Le 12/05, BACHIRI reçoit de son CCP un avis de crédit n° 1617 daté du 06/05 comportant les éléments suivants : commissions HT 10 DH ; TVA 10 % .
  - Le 15/05, RIDA reçoit de sa banque un avis de débit n° 2435 daté du 07/05.

**T.A.F.** : Enregistrer ces opérations au journal chez le bénéficiaire et chez le souscripteur.

<b>CCP</b>	Le 25/04/2012
BORDEREAU DE REMISE à l' <del>escompte</del> ou à l'encaissement *	
N° 708	Client <b>BACHIRI</b>
Nature de l'effet : <i>Billet à ordre</i>	
Numéro de l'effet : <i>125</i>	
Valeur nominale : <i>5.400,00 DH</i>	
Tiré ou souscripteur : <i>RIDA</i>	
Date d'échéance : <i>30/04/2012</i>	
Domiciliation : <i>Banque Populaire</i>	
* Rayer la mention inutile	

<b>CCP</b>	Le 06/05/2012
AVIS DE CREDIT	
N° 1617	Client <b>BACHIRI</b>
Valeur nominale du BO n° 125	5.400,00
- Commissions	- 10,00
- TVA 10 %	- 1,00
Valeur nette à votre crédit	5.389,00
<i>Recu le 12/05</i>	

<b>BANQUE POPULAIRE</b>	Le 07/05
AVIS DE DEBIT	
N° 2435	Client <b>RIDA</b>
Paiement du BO n° 125	5.400,00
Valeur nette à votre débit	5.400,00
<i>Reçu le 15/05</i>	

Chez le souscripteur BACHIRI

51132	25/04	Effets à l'encaissement	5.400	
		<b>Clients-effets à recevoir</b>		<b>5.400</b>
		Bordereau de remise CCP n° 708 relatif au <b>BO</b> n° 125		
	12/05			
61472		Frais sur effets de commerce	10,00	
34552		Etat, TVA récup./charges	0,70	
5141		Banque	5.389,30	
51132		Effets à l'encaissement		5.400
		Avis de crédit CCP n° 1617 relatif à la remise du 25/04		

Chez le bénéficiaire RIDA

4415	15/05	Fournisseurs-effets à payer	5.400	
5141		Banque		5.400
		Avis de débit Banque Populaire n° 2435 relatif au <b>BO</b> n° 125		

## APPLICATION guidée MONA

**Vous êtes employé(e) comme comptable stagiaire aux Etablissements MONA.**

**On vous demande d'enregistrer au journal les opérations suivantes pour le mois de février :**

- Le 01/02 : envoi à notre client ABDI d'une lettre de change n° 53 d'un montant de 6.640 DH.
- Le 02/02 : envoi à notre fournisseur TOUHAMI d'un billet à ordre n° 16 d'un montant de 1.825 DH.
- Le 05/02 : réception de la lettre de change n° 53 acceptée par le client ABDI.
- Le 10/02 : remise à l'escompte de la lettre de change n° 53.
- Le 15/02 : réception de la banque d'un bordereau d'escompte concernant la remise à l'escompte de la lettre de change n° 53 :
  - Escompte                      83 DH
  - Commission                 12 DH
  - TVA                             10 %
- Le 19/02 : réception de la banque d'un avis de débit concernant une lettre de change n° 735 d'un montant de 4.870 DH.
- Le 25/02 : remise à l'encaissement des effets suivants :
  - LC n° 46                      2.895 DH
  - LC n° 47                      1.340 DH
  - LC n° 48                      4.680 DH
- Le 30/02 : réception de la banque d'un avis de crédit concernant la remise à l'encaissement du 25/02 :
  - Commissions                18 DH
  - TVA                             10 %
- Le 30/02 : encaissement direct en espèces d'une lettre de change n° 49 auprès du client LABIED pour un montant de 895 DH.